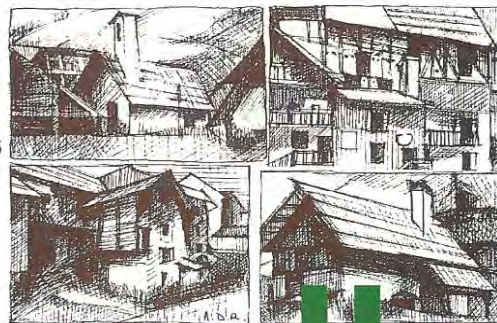




ASSOCIATION POUR  
L'ÉTUDE ET LA SAUVEGARDE  
DE LA VALLÉE DE CERVIÈRES  
Association créée en 1969  
Agréée par le ministère de l'Environnement n°72085  
72 le chef-lieu - 05100 CERVIÈRES



# La Paparelle

n°10 - été 2014

## ÉDITO

La PAPARELLE est née en juillet 2005 dans le but de communiquer, d'informer pour aider à se faire une opinion sur l'avenir de notre vallée et de créer un lien entre les gens. Depuis lors, chaque été, elle tente de réussir cette mission. Aujourd'hui, je suis heureuse de vous présenter ce dixième numéro de la PAPARELLE dans lequel j'ai voulu rappeler en préambule le pourquoi de l'AESC, son histoire, ses valeurs et ses combats :

### A l'origine

Créée à la fin de l'année 1969, l'A.E.S.C. a eu pour but, dès l'origine, de promouvoir et encourager toute recherche désintéressée portant sur les richesses naturelles et culturelles du bassin de la Cerveyrete (faune, flore, architecture, sites, patrimoine artistique, arts populaires, patois, etc.), et d'aider à son développement équilibré en tenant compte de la nécessité de protéger ses richesses.

L'A.E.S.C. s'est constituée à l'initiative d'amoureux de Cervières, habitants, estivants, scientifiques, face au danger d'un projet d'aménagement d'une station de au moins 15 000 lits dans la haute vallée. L'A.E.S.C. a soutenu les propriétaires menacés par l'expropriation de leurs terres et a fait son cheval de bataille de la défense de la nature et de l'agriculture.

Aujourd'hui le danger semble écarté grâce à la ténacité des Cerveyrins et à tous ceux qui les ont aidés à défendre leur patrimoine naturel. Au cours des dernières décennies, la prise de conscience par la société de la nécessité de préserver l'environnement a aussi contribué à sauver notre vallée.

Les pouvoirs publics qui voulaient imposer de grandes infrastructures pour des raisons purement économiques, veulent aujourd'hui, sous l'influence de l'Europe, préserver ces espaces naturels désignés sous le terme de sites d'intérêt communautaire. Et l'un des paradoxes actuels est d'ailleurs que certaines réglementations mises en place apparaissent à certains comme des contraintes plutôt que comme des atouts.

### Et maintenant ?

En faisant coexister une exploitation rurale des richesses naturelles et certaines formes de tourisme respectueuses de ces richesses, Cervières a su conserver quasi intacts des paysages et un milieu biologique remarquables qu'il convient de transmettre aux générations de demain. Cette transmission pouvant se heurter à de nouveaux enjeux, l'AESC s'est réactivée depuis 2002, en estimant :

- que notre vallée doit se développer de façon équilibrée,
- que dans ce but, elle doit maintenir, préserver et favoriser les activités agricoles auxquelles on doit les paysages et écosystèmes remarquables de notre vallée, qui attirent des touristes de plus en plus nombreux,
- que notre commune dispose de atouts formidables mais que tout projet de développement doit intégrer les enjeux liés à la fragilité des milieux de haute montagne, pour éviter des destructions irréversibles. Pour cela, toutes les actions visant à une meilleure connaissance de notre patrimoine au sens large contribueront à ce chacun en prenne conscience,
- que le regroupement dans ce but de toutes les personnes de bonne volonté et sensibilisées à ces enjeux est indispensable pour contribuer au projet de sauvegarde et de développement à échelle humaine de la vallée de Cervières.

Ainsi l'A.E.S.C. s'efforce de mettre en valeur le riche patrimoine de Cervières, de vous le faire découvrir ou redécouvrir, et participe, y compris financièrement, à des actions de préservation et de sensibilisation.

Dans ce même esprit, l'A.E.S.C. reste vigilante et s'oppose contre tout ce qui peut abimer le fragile équilibre de notre vallée, nuire au développement d'un tourisme « doux » protégeant l'environnement et respectant les activités agricoles reconnues comme indispensables à l'entretien de nos paysages.

A l'heure actuelle plus que jamais, l'économie touristique de la commune repose sur la pratique du ski de fond, de la randonnée à ski et en raquettes ainsi que la randonnée pédestre l'été. Ceci a permis de créer des emplois et de faire vivre une partie du village grâce à la restauration, l'hébergement en hôtel, gîtes ou meublés.

Dans ce contexte, le développement récent, rapide et anarchique de la circulation d'engins motorisés sur la commune est une véritable nuisance diurne et nocturne: moto-cross, trials, voitures tous terrains, motos neiges et quads ..

Le site ROCHEBRUNE-IZOARD-VALLÉE DE LA CERVEYRETTE a été reconnu zone d'intérêt prioritaire quant à la conservation de la faune et de la flore Alpine et inscrite à la liste des Sites NATURA 2000 par l'Union Européenne. Y laisser circuler des engins bruyants et polluants paraît complètement aberrant et contradictoire

L'A.E.S.C. adhère aux positions prises par les associations de défense de l'environnement et demande la stricte observation de la LOI afin de préserver et ne pas mettre en péril l'une des rares vallées restées intactes en Briançonnais et ce pour des intérêts individualistes au dépens de l'intérêt général de notre commune.

Sur ce dossier, rien n'est réglé, nous attendons que la nouvelle Municipalité se positionne sur ce sujet surtout en ce qui concerne la fréquentation sur l'espace naturel de Izoard et des motos qui circulent dans les alpages, car seule la volonté d'une Municipalité peut être efficace auprès des autorités de police.

Bernadette BRUNET

**La Paparelle**

ASSOCIATION POUR  
L'ÉTUDE ET LA SAUVEGARDE  
DE LA VALLÉE DE CERVIÈRES

Association créée en 1969  
Agréée par le Ministère de l'environnement n°72085  
72 le chef lieu 05100 Cervières

**Le mot de la présidente**

*Ce journal de l'A.E.S.C. nous a semblé être devenu indispensable pour informer les Cerveyrins en raison des actualités locales de plus en plus diversifiées et complexes depuis quelques années.  
Communiquer et informer pour aider à se faire une opinion sur l'avenir de notre vallée et ainsi, créer un lien entre les gens, voilà les buts que nous nous sommes donnés à l'A.E.S.C.*

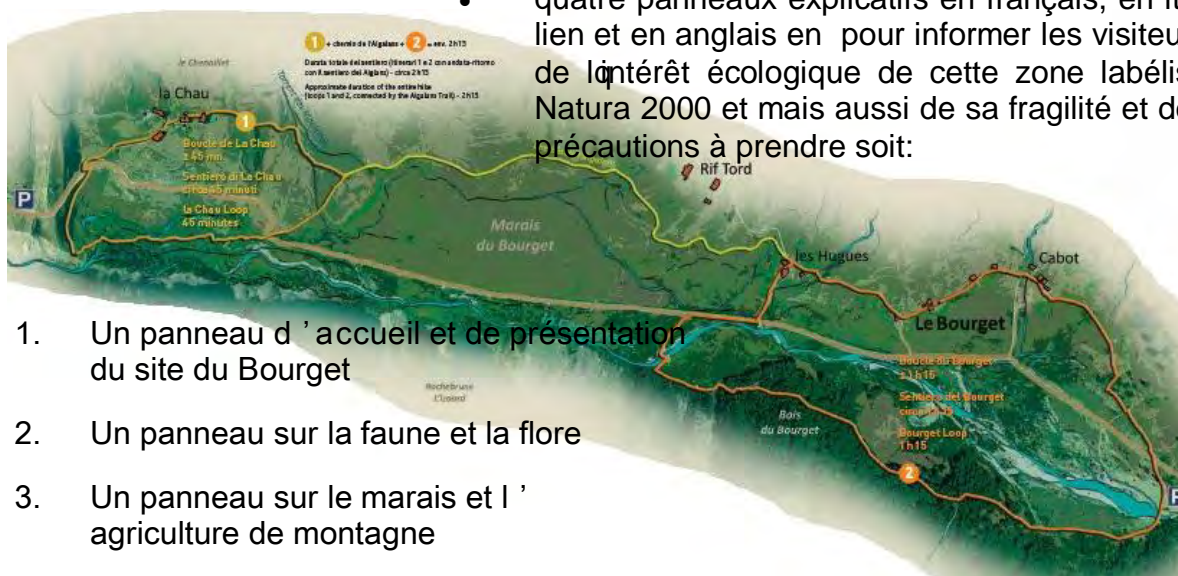
*Bernadette Brunet*

# NATURA 2014: enfin c'est parti !

Lancement officiel en 2014 du Site Natura 2000 « Cervières-Izoard-Vallée de la Cerveyrette ». Depuis 2009, l'AESc vous parle de cette fameuse mesure que nous avons repérée dans les actions possibles pour « SENSIBILISER-INFORMER-COMMUNIQUER afin d'encourager l'adoption de bonnes pratiques favorables au milieu naturel ».

A force de la réclamer dans réunions du Comité de Pilotage, cette mesure nous a été enfin accordée, et sa réalisation au travers la réalisation d'un sentier d'interprétation est en cours et il sera possible de l'emprunter cet été, sauf péripétie de dernière minute. Voici comment il se présente :

- un circuit composé de deux boucles, l'une au niveau de La Chau, l'autre au niveau du Bourget, reliées par le chemin de l'Algalans, soit la reprise de sentiers communaux, restaurés dans leurs parties détériorées ; durée du parcours environ 2h30.



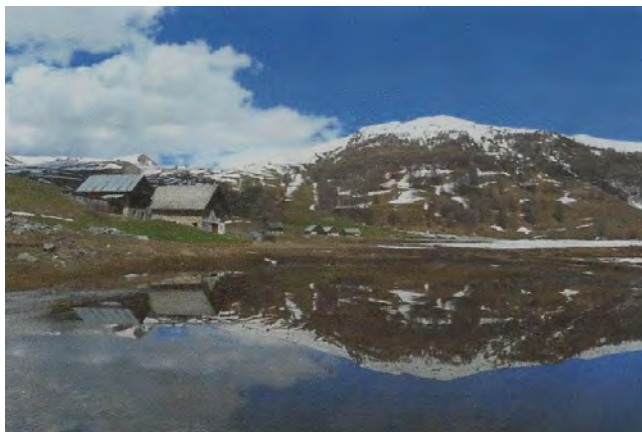
- quatre panneaux explicatifs en français, en italien et en anglais en pour informer les visiteurs de l'intérêt écologique de cette zone labélisée Natura 2000 et mais aussi de sa fragilité et des précautions à prendre soit:

1. Un panneau d'accueil et de présentation du site du Bourget
2. Un panneau sur la faune et la flore
3. Un panneau sur le marais et l'agriculture de montagne
4. Un panneau sur la Cerveyrette et le marais

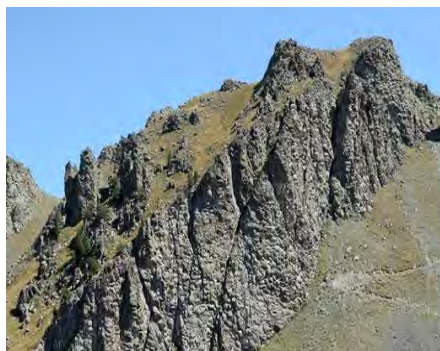
Signe de sa forte implication dans cette réalisation, l'AESc voit son logo reproduit sur chacun de ces panneaux entre celui de tous les autres partenaires.

Ainsi le caractère remarquable du marais du Bourget est désormais expressément reconnu et signalé auprès des visiteurs, comme l'indique le premier panneau:

« situé au pied du massif du Chenaillet, le marais du Bourget constitue un des plus grands ensembles tourbeux du Briançonnais, et au-delà des Alpes du sud. Il présente une biodiversité exceptionnelle. C'est également un site empreint de pratiques agricoles traditionnelles qui façonnent le paysage. Des actions sont mises en place pour protéger ce patrimoine naturel. »



## Lancement du Géoparc des Alpes Cottiennes



Le 30 août 2013 de nombreux élus des Hautes Alpes et d'Italie ont participé à l'inauguration sur le territoire du Grand Briançonnais du **Géoparc des Alpes Cottiennes**. <http://geoparc-alpescottiennes.eu>

Ce projet a vu le jour dans le cadre du Programme Intégré Transfrontalier Franco-Italien, dont le but est de valoriser et préserver le patrimoine géologique de cette partie des Alpes (Grand Briançonnais, Pays de la Maurienne et Communautés de Montagne italiennes l'Alta Val de Susa, et le Pinerolese).

Le Géoparc s'étend ainsi sur une zone transfrontalière de 5 000 km<sup>2</sup>.

Plusieurs sites de Cervières y sont répertoriés dont le **massif du CHENAILLET** qui permet d'observer un phénomène unique en Europe : des fonds océaniques à plus de 2.500m d'altitude! En effet, le massif du CHENAILLET est un magnifique témoin de la croûte océanique alpine, le plus beau de tout l'arc alpin, montrant les mêmes roches que l'on observe en plongée sous marine dans les fonds océaniques actuels. Si la quasi totalité du fond de l'océan alpin a été englouti lors de la convergence entre les plaques européenne et africaine dont la collision a donné naissance aux Alpes, il reste visible au CHENAILLET: plusieurs itinéraires de randonnée permettent de visiter ces vestiges très bien conservés comme le panorama depuis le lac des Sarailles, la falaise du Collet Vert, la cabane des douaniers, l'arête ouest du Chenaillet, le Rocher de la Perdrix, etc.

## Le sentier botanique 26 ans déjà !

Lors de l'Assemblée Générale de 2013, il a été décidé de restaurer le sentier botanique qui ne porte plus que le nom, ses panneaux ayant en grande partie disparu.

C'est l'A.E.S.C. qui avait pris l'initiative, en 1988, avec le renfort d'un groupe de militaires du 159 RIA et de nombreux bénévoles, de tracer ce sentier ainsi que celui de la Mule. Mr Aumeunier, ancien garde de l'ONF, assura longtemps leur entretien avec Roger Brunet représentant la Municipalité.



Ce printemps, l'AESC a donc sollicité ARNICA MONTANA, association scientifique très active sur tout le Briançonnais ([www.arnica-montana.org](http://www.arnica-montana.org)) pour quelle nous aide à rendre son « faste » ou plutôt son intérêt premier à ce sentier très apprécié, en rédigeant les textes botaniques perdus. Il faut savoir que les panneaux qui indiquent les stations de fleurs sont régulièrement grignotés par les écureuils; il faudra donc trouver à l'avenir un matériau qui leur résiste. Pour cette année, les employés municipaux après avoir pratiqué le balayage du sentier, ont reposés des panneaux du même type mais pour l'an prochain il faudra chercher quelque chose de plus durable qui n'oblige pas à refaire ce travail chaque année. Mr Chatelain d'ARNICA MONTANA a proposé de nous aider à réactualiser ces panneaux.

# Les canaux d'arrosage, une pratique ancestrale toujours en usage.

Les canaux d'arrosage ont été creusés il y a tellement longtemps que personne ne sait depuis quand ils existent ni qui ni comment a été réalisé ce travail colossal.

Un canal est constitué d'une prise d'eau en amont, un circuit sinueux se frayant un chemin sur les flancs des pentes, entre les rochers parfois jusqu'aux parcelles de terrain qu'il s'agit d'arroser. Il peut y avoir ou non des écluses, il peut être plus ou moins profond. Autrefois, ils étaient toujours creusés dans la terre; aujourd'hui on peut voir l'eau acheminée par des gouttières en tôle ou des tuyaux en PVC, lorsque la configuration des lieux est problématique.

Les canaux aboutissent enfin en limite de parcelles privées. On peut alors prendre l'eau en dirigeant son tracé à l'aide d'une étanche (sorte de grand couperet en tôle) que l'arroseur place perpendiculairement dans le canal afin de l'orienter vers la parcelle de destination.



Ce dispositif a nécessité, dès l'origine, une organisation rigoureuse régie par un « syndicat » qui définit une « carte » c'est-à-dire un règlement très précis et détaillé pour chaque secteur. Ces cartes prévoient notamment « la corvée des canaux » courant mai de chaque année afin de remettre en l'état les canaux suite aux dégâts plus ou moins importants infligés par l'hiver.

Une carte datée de 1847 a été retrouvée au musée. Elle est celle du « canal du Rif du Villar ». Elle concernait 75 personnes, dont déjà certains REY, FAURE-VINCENT, ALBERTIN, FAURE-BRACQ... Elle contenait entre autres un tableau de « Contenance arrosable de chaque habitant avec le nombre d'heures et de minutes et indications des journées que chaque propriétaire est obligé de faire en nature, en argent chaque année ».

Ce canal comme d'autres a disparu avec le temps, faute d'usage et d'entretien, tels le canal de l'Aiguillette qui partait du pont du Laus, ou le canal des Rossas dont la prise d'eau était sous le Blétonnet se dirigeant vers le droit du Laus jusqu'aux Aiguillettes. Il en est de même des canaux alimentant les fontaines du chef lieu ou des hameaux sur lesquelles nous reviendrons prochainement.



Contenance arrosable de chaque habitant avec le nombre d'heures et de minutes et indications des journées que chaque propriétaire est obligé de faire en nature, en argent chaque année

N°	Nom du propriétaire	Contenance arrosable	Heures	Minutes	Journées	Observations
1	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	...	...
4	...	...	...	...	...	...
5	...	...	...	...	...	...
6	...	...	...	...	...	...
7	...	...	...	...	...	...
8	...	...	...	...	...	...
9	...	...	...	...	...	...
10	...	...	...	...	...	...

De nos jours, seuls quatre canaux sont encore en service et entretenus :



**Le CANAL de L'ADROIT** dont la prise d'eau se fait dans le ruisseau du Villard, canal porteur derrière l'église St Michel dont l'eau provient de l'Alp et qui serpente jusque aux Auches (« *Auche* » = Adroit en patois ; « *Béa de la Aucha* » = ruisseau des Auches)

**Le CANAL des AYES du PIED** dont la prise d'eau se fait au bout, à droite de l'ancienne route du hameau

du Laus et qui dessert les parcelles des Ayes jusqu'au Château (à l'abac du Chef Lieu).

**Le CANAL des CHALMETTES** dont la prise d'eau se trouve au départ de la route de la carrière au bout des Chalmettes et qui dessert tous les jardins au pied du LASSERON( sa carte brûlée lors de l'incendie n'a pas été refaite)

**Le CANAL du DESSUS de VILLE** dont la prise d'eau se fait également aux Chalmettes et qui dessert le dessus de ville.



Chaque canal a un trop plein qui rejoint la rivière.

L'utilisation actuelle de ses canaux d'arrosage repose donc sur une longue tradition. Elle n'est rendue possible que par le maintien de la « corvée des canaux ». Ainsi, chaque année, sont convoqués par l'actuel président du syndicat, Daniel REY, les habitants qui utiliseront les canaux d'arrosage durant l'été, pour nettoyer et recreuser, selon les besoins, le tracé des canaux. Tout ce travail se fait à mains d'hommes, avec pelles, pioches et brulage des broussailles et fourrés.



## Le Tableau de la Crucifixion à l'église St Michel

*Ce grand et beau tableau a fait l'objet d'une restauration en 2012/2013 à laquelle l'AESC a participé financièrement (voir aussi l'article de la page 11). Pierre BOYER nous en offre une étude passionnante.*

### Le Sujet représenté

Le tableau de la crucifixion de l'église saint Michel de Cervières représente Jésus crucifié, mort sur la croix, la tête auréolée, inclinée sur son épaule droite. Au pied de la croix, trois personnages, Marie mère de Jésus, Marie-Madeleine à genoux et un troisième personnage inattendu, l'archange Michel. L'artiste anonyme auteur de ce tableau présente ici une recomposition de la crucifixion et du calvaire de Jésus qui s'éloigne du récit des quatre évangiles et que l'iconographie chrétienne représente habituellement où l'on voit les trois croix du Calvaire sur le Golgotha : au centre la croix du Christ souffrant et mourant, entouré des croix des deux larrons, au pied de la croix, Marie sa mère, Jean le disciple préféré et Marie-Madeleine.

Telles que les montrent les peintures murales des églises et chapelles briançonnaises faites aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles (Plampinet, Saint Martin de Queyrières-Villard saint Pancrace...).

La composition singulière du tableau de Cervières nous présente une Crucifixion recomposée par le peintre hors de tout contexte historique, hors du lieu et du moment où le sacrifice du Christ est accompli. Mais aussi sans références visibles au drame de la souffrance indicible du crucifié, il nous montre un Christ où la couronne d'épines est déjà surmontée d'une auréole divine, une scène où les trois personnages présents au pied de la croix présentent des visages totalement dépourvus d'émotions. Enfin, l'auteur anonyme remplace Saint Jean par le personnage céleste de l'archange Michel.

### La composition du tableau

L'oeuvre s'articule autour d'une verticale et de deux horizontales.

Au centre, la croix plantée en terre monte jusqu'au ciel partageant le tableau en deux et marquant le passage de l'humain au divin, de la terre au ciel.

Au pied de la Croix se voit un crâne, identifié à celui d'Adam, coupable du péché originel.



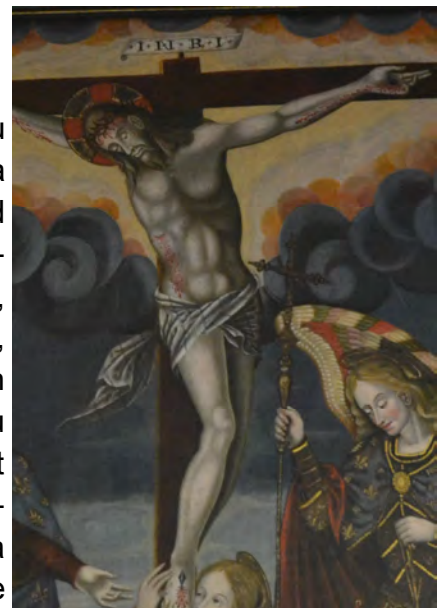
C'est le lieu appelé Golgotha dans l'évangile de Jean (XIX-17) où a été dressée la croix du Christ sauveur qui efface par son sacrifice les conséquences du péché d'origine. Cette référence au crâne éclaire l'intentionnalité du peintre anonyme comme première indication du sens religieux de son oeuvre.

En haut, le tableau est dominé par l'horizontalité des bras de la croix où sont clouées les mains de Jésus, circonscrites dans un halo triomphant de lumières sur toute la largeur de la surface peinte, en couleurs chaudes, les seules du tableau, ocre jaune et rouge-orangé ainsi rayonne et s'affirme le mystère de la Rédemption du monde. Les nuages schématisés dans des enroulements bleu-de-nuit créent une opposition picturale plus riche qui intensifie le halo de gloire du salut du monde.

En bas, s'allonge l'horizontalité terrestre sur laquelle reposent les trois, personnages, les deux Marie et l'Archange, alignés sur le même plan. Derrière eux, entre les jambes de l'archange Michel (qui ne semblent pas toucher terre) se dessine dans un horizon proche, la ligne d'un paysage au tracé fin et léger, désigné comme le lieu de combat de chaque chrétien pour mériter son salut éternel grâce au sacrifice de la Croix.

### Les personnages

**Jésus cloué sur la Croix** : Si la composition générale du tableau est largement dominée par la verticalité de la croix, c'est qu'elle indique le moment où le Christ rend l'âme. La tête s'affaisse sur l'épaule droite du supplicié. Elle n'exprime plus le paroxysme de la souffrance, couronné déjà d'une auréole divine, le corps sans vie, déhanché sur sa gauche. Deux étrangetés du dessin placent cette crucifixion hors du temps. En premier lieu l'inscription INRI (Jesus nazarenus rex judeorum) est ici peinte sur un phylactère, ruban de tissu à double enroulement, fiché par un tenon au dessus de la croix, à l'instar d'un étiquetage et qui contredit le geste de Pilate



écrivant un écriteau et le clouant sur la croix (Jean XIX-20). Seconde étrangeté, les plaies du crucifié ne saignent pas mais produisent de fines gouttelettes de sang sur les mains, le côté et le pied droit qui forment un dessin géométrique à intention décorative. Dans la verticalité du tableau, Jésus crucifié auréolé dans un nimbe de gloire fait le lien entre le ciel et la terre.

**Marie, mère de Jésus** : Debout et seule dans toute la moitié gauche du tableau, elle est peinte dans une posture statufiée, revêtue d'une robe au drapé sculptural qui semble surgir de terre, les mains écartées en geste d'offrande.



Son visage, au modelé fin, semble figé dans une expression distante, très éloignée de la Mater Dolorosa de l'iconographie traditionnelle aux visages pathétiques, baignés de larmes. Elle est revêtue d'un manteau bleu parsemé de fleurs de lys dorées à la feuille sur tissu, le même que celui de l'Archange . Elle est à gauche du tableau le personnage symétrique à l' Archange dans la moitié droite. Marie, aux yeux sans regard , n'est pas dans cette « crucifixion recomposée » le témoin douloureux qui donne sens à la mort de Jésus sur la Croix.

### Marie-Madeleine :

Au pied de la Croix , la figure attachante de Marie-Madeleine étreint de ses bras le bois de la croix où sont cloués les pieds de Jésus .C'est elle , qui sans être nommée est désignée ( Luc VIII-36 ) selon la plupart des critiques , comme la pécheresse repentante du « repas chez Simon », au cours duquel elle baigne de ses larmes les pieds de Jésus , les essuie de ses cheveux. Le tableau est la réminiscence de cette scène évangélique , qui se reconnaît ici dans l'humilité de la Sainte agenouillée identifiée par sa flamboyante chevelure, enserrant de ses deux mains les pieds du Crucifié. Marie-Madeleine empreinte d'une ferveur douloureuse et silencieuse , porteuse d'une lourde charge spirituelle est la seule note sensible dans cette oeuvre plutôt froide et distanciée .



L' Archange Michel : Le troisième personnage , Jean le disciple préféré de Jésus , décrit dans les quatre évangiles de la crucifixion est absent. Il est remplacé dans la composition du tableau par « l'archange Michel » que l'on n'attendait pas : personnage insolite . Il fait pendant à Marie revêtu du même manteau bleu décoré de fleurs de lys à la feuille d'or, sur la droite du tableau dont il occupe tout l'angle . Le peintre anonyme l'a recouvert d'un vêtement princier dont les ornements sont aussi exécutés à la feuille d'or ; il est porteur d'une auréole , revêtu d'une cuirasse , de jambières également dorés à la feuille ( Anne-Cyrille Devilliers , Restauratrice ). L'opulence, la densité décorative et le volume que l'auteur du tableau lui réserve font de cette peinture un hommage appuyé à Michel Archange.



En opposition, à l'immobilité statique de Marie, l'Archange pourfend le « dragon-démon-diable » en tenant dans sa main droite une lance de chevalier terminée en haut par une croix, tandis que , de sa main gauche il tient la balance du bien et du mal pour la pesée des âmes. Il était crédité dans dévotion populaire d'un grade supérieur dans la hiérarchie céleste, cité dans la Bible : Daniel XII. Apo XII.

Prince des anges , défenseur du bien , messenger de dieu. S 'il est bien établi , dans la composition du tableau par la centralité de la croix que le Salut a été apporté une fois pour toutes par le sacrifice de Jésus , il n'en reste pas moins que le chrétien est chaque jour soumis à l'attrait du mal , qu'il vit dans l'angoisse du jugement et de la condamnation à l'enfer : une seconde tête de « dragon-démon » réapparaît et ses doigts crochus font pencher la balance vers le mal : vision forte et dramatisée de la personnification du mal en Satan et de l'idéalisation de l'Archange Michel défenseur du chrétien.

Dans une région alpine, peu soumise aux influences extérieures, se manifeste dans ce tableau de la Crucifixion pour l 'église Saint Michel , une forte aptitude à intégrer les apports légendaires et mythiques , plus attractifs que les témoignages évangéliques . La gueule dévoreuse du dragon-diable-démon s'exposait déjà dans une fréquente tradition iconographique des peintures murales du XVI °siècle dans les églises et chapelles des Alpes.

### Le style et l 'œuvre :

Il est difficile de comprendre ce tableau sans le replacer dans le contexte de la Contre-Réforme du XVI siècle et de l'intense effort



du clergé pour le maintien des paroisses dans la foi catholique, face à la présence de foyers protestants et vaudois en Piémont italien et dans les hautes vallées duranciennes. En accordant un telle place dans l'organisation picturale de l 'oeuvre à l 'Archange chargé de la pesée des âmes après la mort , le peintre inconnu annonce l'enjeu des fins dernières et place son oeuvre dans une vision eschatologique de premier plan qui est en fait « le vrai motif du tableau : faire son salut éternel après la mort »: tel est le message livré à la dévotion des fidèles.

Son style place le tableau dans le courant du Maniérisme italien du XVI siècle et rend vraisemblable la date peinte au bas de la Croix: 1627. On le voit dans la densité décorative de la diagonale formée par Marie-Madeleine et l'Archange , posée en rupture d 'équilibre dans la partie droite, dans la surcharge des détails très dessinés, l'étrangeté du vêtement de l'Archange aux traits géométriques dorés à la feuille , dans les couleurs intenses et irréelles des drapés, dans l'allongement des formes ,bras, jambes, doigts effilés et dans les trois visages délicatement tracés, mais dépourvus d'expression, sans recherche de vérité sensible.



Pierre Boyer

## PATRIMOINE: Bien qui vient par héritage de ses ascendants ou le problème de restauration du tableau de la Crucifixion de Saint Michel

Il est rentré de restauration en juin 2013. Dès le mois d'août, des plis sont apparus sur la toile, ce phénomène a tout de suite été signalé par l'AESc à la restauratrice et au service de Conservation des Objets d'Art.

Voici l'explication de la restauratrice :

« Quoique la toile ait été parfaitement retendue sur bâti » (ce dont nous avons été témoins) « et clouée à plat sur le châssis, alors qu'elle était toujours fixée sur le bâti, quoiqu'elle ait été "ancrée" avec une toile de doublage non collée, on constate qu'après repose in situ, les plis se reforment sur le même schéma de ceux présents lors du devis .

Pourquoi les plis se reforment ils ? Ce n'est pas à posteriori pas le châssis qui bouge puisque la poche s'est formée en bas. La toile se déforme sous son propre poids.



Ce phénomène est à relier à la présence incongrue (constatée lors du traitement) de colle d'os au revers. C'est une colle de bûcherie qui n'est normalement pas utilisée sur les peintures. Comme on l'a observé sur la peinture, ce peintre est certainement un sculpteur de métier). Contrairement aux colles de peau qui retendent l'armure (molécules hélicoïdales qui se resserrent en séchant), la colle d'os est une colle cassante qui la détend progressivement et par voie de conséquence produit l'écaillage en arrête de poisson constaté au devis ».

Pour régler définitivement ce problème, elle propose un traitement en deux étapes :

- Mise de la toile sur bâti et enduction du revers à la colle de lièvre (effet tenseur permanent, colle utilisée pour les peaux de tambour) pour redonner à la toile sa capacité ressort.

- Remise sur châssis après constat de quelques mois sur bâti

Ceci afin de modifier durablement le comportement de la toile pour qu'elle reste tendue, et de le vérifier dans son lieu d'exposition. » Rien n'est simple en restauration d'Art.

Malheureusement cette intervention est payante, puisque la restauratrice n'en porte pas la responsabilité et la prise en charge du devis d'avenant a été catégoriquement refusée par le Conseil Municipal.

Il nous faudra donc trouver nous même une solution pour terminer la restauration de ce tableau, des propositions seront faites lors de l'Assemblée Générale.

Bernadette BRUNET

## Paysan, peintre et sculpteur : Julien FAURE-VINCENT



L'exposition à la cathédrale de Gap en avril 2014 a enfin rendu un hommage mérité au talent et à l'œuvre de cet enfant de Cervières trop méconnu.

Né en 1908 dans la maison qui deviendra le Musée, Julien découvrira très tôt son besoin et son désir de dessiner et de sculpter le bois avec son couteau et il s'y exerçait en gardant les troupeaux. Grâce à une bourse, il eut la chance de pouvoir suivre à Paris l'enseignement de l'École des Arts Décoratifs puis de l'École Nationale des Beaux Arts. Vie d'artiste à Paris, expositions, et même achats de quelques œuvres par l'État. Puis c'est la guerre et le retour au pays pendant l'occupation où il poursuit tant bien que mal sa production, jusqu'à un jour de 1947, où il décède accidentellement, à 39 ans. Exposition à Briançon à l'occasion de son décès. Puis son œuvre tombe dans l'oubli.

Seuls souvenirs, ce grand Christ en bois dans l'Église de Cervières et quelques œuvres exposées dans le Musée de la maison familiale créé par Marie Aimé FAVRICHON, sa fille, et où a été gardé son atelier de sculpteur.

Le rêve de l'AESC serait de ménager à Cervières, pour son œuvre, un vrai et beau lieu d'exposition permanente.



## Anecdote curieuse produite par la Serrou (Le Lasseron) ou la Serrou nous joue des tours



Au printemps 2013 un gros bloc de pierre est tombé, ce qui n'est pas rare, ce qui est plus curieux c'est l'éclatement du rocher en deux dont l'un a traversé en biais un éboulis.

En 2014, à la fonte des neiges, les creux formés, l'année précédente, par les rebonds de ce rocher ont fait apparaître sa trajectoire particulière car la neige y était restée lovée comme le montre cette photo prise en mai de cette année.



## Les commémorations du traité d'UTRECHT et les relations avec nos amis italiens

La PAPARELLE N° 9 avait annoncé désir de renouer des liens avec nos voisins italiens à l'occasion des Commémorations du Traité d'Utrecht. Nous pouvons féliciter les habitants de Césanna et les Cerveyrins d'avoir réussi ce projet. En effet le collectif d'associations italiennes et Cerveyrines a mené à bien le programme imaginé pour l'été 2013 :

- Le 6 juillet nous avons été chaleureusement reçus à la bibliothèque de Césanna pour une conférence « en français » de l'historien, André Zonato.
- Le 7 juillet, la rencontre transfrontalière au Col Bousson s'est déroulée dans un esprit festif et musical puisque les participants avaient pour consigne de se rejoindre de part et d'autre de la frontière pour dans un premier temps échanger autour du lac, partager leur repas au son des violons et descendre ensuite au refuge italien Mautino où la fête a continué à ravir le public.
- Le 11 août, autre journée festive cette fois à Cervières : 65 italiens ont été chaleureusement accueillis par les associations, repas convivial, visite des sites patrimoniaux du village. Journée chargée et mémorable.

Un mois plus tard, pour reprendre le titre du Dauphiné « **300 ans après, retrouvailles avec les cousins de Cervières** » une quarantaine de cerveyrins ont fait le déplacement à Césanna où ils ont passé une journée inoubliable :

Visite de la CASA DELLE LAPIDI, de l'église paroissiale de Bousson, visite de Fenils, église et Musée local, ce qui nous



a permis de constater la similitude du patrimoine de part et d'autre de cette frontière artificielle décidée comme le dit si judicieusement, Luisa MALETTTO, journaliste italienne qui a participé aux rencontres, dans son article « pendant quatre siècles, unies sous la bannière de la République des Escartons, ces populations ont paradoxalement été séparées par un traité de paix, celui d'Utrecht, en 1713. »

Ainsi le pari de générer une dynamique autour de cette frontière est amorcée, à nous de l'entretenir : un projet de rencontre début Août en Italie est sur les rails.



## Le mystère des terrains des vallées cédées



Après le Traité de Utrecht des terrains appartenant à des familles du Bourget se sont retrouvés de l'autre côté de la frontière. Il s'agissait, de terrains privés et non de communaux sur lesquels les propriétaires ont continué pendant 225 ans à pacager en payant les impôts y afférant, ceci jusqu'en 1939, lorsque les Italiens qui occupèrent le Bourget interdirent de pacager en Italie par crainte d'espionnage.

Michel BRUNET se souvient qu'après l'incendie du Bourget du 24 Juin 1940, le pacage sur ces terrains est resté inutilisé un ou deux ans

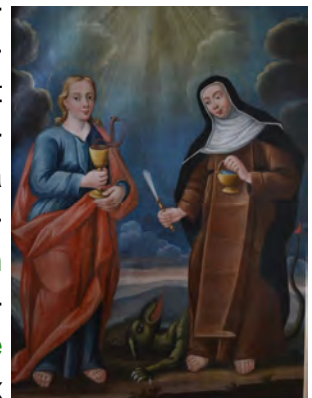
jusqu'à ce que deux familles italiennes y viennent avec leurs troupeaux en versant alors le montant de leur loyer sur un compte bancaire en Italie..

Depuis on a perdu leurs trace : que sont ils devenus, qui en serait encore propriétaire, qui les exploite, des loyers sont ils encore versés ? plus personne ne le sait

Nous allons enquêter sur ce mystère et nous y reviendrons plus en détail en donnant le résultat de nos recherches dans le prochain numéro de la PAPARELLE.

## Deux nouveaux tableaux restaurés à Saint Michel

Sainte Marthe et Sainte Elisabeth rendant visite à la Vierge viennent de rentrer de restauration. Si l'AESC n'a pas participé financièrement à cette opération, d'autres tableaux plus grands restent encore à restaurer: seule la vente de nos publications nous permettra de leur consacrer les fonds nécessaires: n'hésitez pas à acheter le livre de Pierre BOYER « Essai sur la Vallée de Cervières et ses habitants au traité De Utrecht 1713 », et celui de Alain FAUCOUP « Invitation à la Montagne » ainsi que nos cartes postales tirées des aquarelles de André MEYER et de celles de Martine RAYNAUD, des dessins de Pierre BOYER dit REYOB et de ceux de Amalia DOMERGUE et des photos de Michèle ASKANIAN.



L 'assemblée Générale de l 'AESC aura lieu le  
Mardi 12 Août 2014 à 20h30  
à la Salle polyvalente de Cervières

Nous remercions

Pierre BOYER, Michel BRUNET, Bernadette BRUNET, Mireille RAYMOND et Pascal HELIAS pour l'écriture des textes.

Amalia DOMERGUE , Catherine GATINEAU et Bernadette BRUNET pour les illustrations et photos

Pascal HELIAS pour la composition et la mise en page

Directrice de publication: Bernadette Brunet / Edité par l'AESC ISSN 1777-1951J